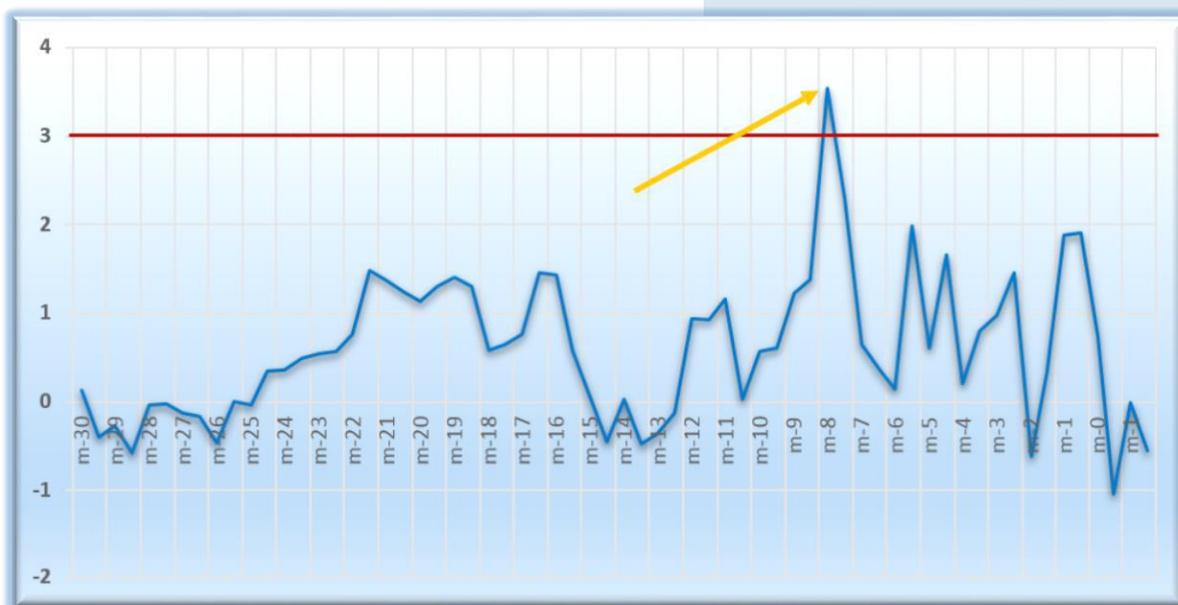




INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA



Note d'analyse du mois de mars 2021

Date de parution : avril 2021

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II. RESUME.....	3
III. EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1 Au niveau régional.....	3
3.2 Au niveau des Etats.....	4
IV. EVOLUTION ANNUELLE.....	7
V. ANNEXES.....	8
Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.....	8
Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	8
Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mars 2021) (en %).....	9
Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).....	9
Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).....	10
Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	10
Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (mars 2021 par rapport à mars 2020).....	11
Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.	11

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

12

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC¹ dérivée de la COICOP². Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont alors effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

Source : Argumentaire de l'UEMOA

¹ Nomenclature de Consommation Ouest Africaine (NCOA) pour l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC).

² Classification of Individual Consumption by Purpose (COICOP) : Classification des fonctions de consommation des ménages.

II. RESUME

Le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est de 106,3 en mars 2021. Ainsi, il a progressé légèrement de 0,1% par rapport au mois précédent. Comparé à son niveau de décembre 2020 et de mars 2020, l'indice a augmenté respectivement de 0,8% et de 2,5%.

L'évolution mensuelle de l'indice régional a été tirée par celle des IHPC des Etats suivants : Bénin (0,8%), Burkina Faso (0,6%), Côte d'Ivoire (0,2%), Guinée-Bissau (0,2%) et Mali (0,2%).

En outre, le mois de mars 2021 a enregistré un niveau d'inflation en moyenne annuelle de 2,4% au niveau régional. Dans les différents Etats de l'Union, la situation est nuancée. Ainsi, on observe que cette inflation a dépassé les 3% au Niger (3,8%), elle s'est atténuée au Bénin (2,3%) et au Sénégal (2,3%), elle a évolué en Côte d'Ivoire (2,6%), au Burkina Faso (2,5%) et au Mali (1,1%), et demeuré stable au Togo (2,0%) et en Guinée-Bissau (1,8%).

..

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

En mars 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est de 106,3. Il a progressé légèrement de 0,1% par rapport à février 2021. Comparé à son niveau de décembre 2020, il a augmenté de 0,8%.

La progression mensuelle de l'indice régional émane principalement de l'évolution des IHPC des Etats suivants : Bénin (0,8%), Burkina Faso (0,6%), Côte d'Ivoire et au (0,2%), Guinée-Bissau (0,2%) et Mali (0,2%). Les autres pays ont enregistré une baisse du niveau général de leur prix : Niger (-0,4%), Sénégal (-0,5%) et Togo (-0,7%). (Cf. **Tableau 1**).

En variation mensuelle, au sein de l'Union, la hausse du niveau général des prix résulte principalement du renchérissement des produits des fonctions : « Santé » (0,8%), « Transport » (0,6%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (0,3), « Loisirs et culture » (0,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,1%), , , « Communication » (0,1%), et « Enseignement » (0,1%). Notons que le niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Restaurants et Hôtels » sont restés stables entre février et mars 2021. (cf. **Tableau 2**).

Au regard de la nomenclature secondaire, en variation mensuelle, les prix des produits les plus volatils du panier IHPC, les produits de l'énergie et les produits frais ont tous évolué à la hausse respectivement de 0,1%, 1,0% et 0,2%. Selon le secteur de production des biens et services, les prix en mars 2021 ont progressé de 0,2% pour le primaire et le tertiaire. En fonction de la durabilité des biens, on a observé la hausse du niveau des prix des *biens* non durables de 0,2% et des *biens* durables de 0,6%. (cf. **Tableau 3**).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : En mars 2021, la valeur de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a progressé de 0,8% par rapport à février 2021 pour se situer à 103,2. En variation trimestrielle et annuelle, le niveau de l'indice a respectivement augmenté de 0,5% et baissé de 0,5%. La hausse mensuelle de l'IHPC en mars 2021 est imputable essentiellement au renchérissement des produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,5%), « Enseignement » (0,4%) et « Restaurant et Hôtel » (0,1%). L'analyse en mars 2021 de la volatilité au niveau de la nomenclature secondaire nous indique que l'augmentation du niveau général des prix est due aux produits frais (3,7%) et aux produits les moins volatils du panier (0,1%). Ce qui s'explique par le renchérissement des produits qui les composent. Au regard de la provenance des produits, la variation à la hausse a été observée à tous les niveaux : les produits locaux de 1,4% et les produits importés de 0,1%. Pour ce qui est du secteur de production des biens et services, la hausse de prix est plus importante pour les produits du primaire avec 4,3% contre 0,1% pour les produits du secondaire et du tertiaire. Quant à la déclinaison des indices selon la durabilité des produits, elle révèle que la progression découle des biens non durables (2,0%) et des services (0,1%). En moyenne annuelle le taux d'inflation en mars 2021 est de 2,3%.

Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de mars 2021 se situe à 104,5. Il a augmenté de 0,6% par rapport au mois de février 2021. Comparé à décembre 2020, le niveau de l'indice est monté de 0,4%. Par rapport à sa valeur en mars 2020, il a cru de 2,5%. La hausse du niveau global des prix en ce mois de mars 2021, est imputable à l'augmentation du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,9%) et « Transport » (0,1%). Pour ce qui est de l'analyse selon la volatilité, la hausse mensuelle constatée en mars 2021 fait suite au renchérissement des produits frais et des produits de l'énergie respectivement de 1,8% et 1,2%. Le niveau des prix des hors produits frais et énergie est resté stable entre février et mars 2021. S'agissant de l'origine des produits, la progression du niveau global découle de celui des prix des produits locaux de 0,8%. Au regard du secteur de production, le primaire a augmenté de 1,3% et le secondaire de 0,2%. Selon la durabilité, seul les prix des produits non durables ont évolué à la hausse de 0,8%. L'inflation en moyenne annuelle du mois de mars 2021 est de 2,5%.

En Côte d'Ivoire : En mars 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 109,3 soit une hausse mensuelle de 0,2%. Les variations en glissement trimestriel et annuel de l'indice global de ce même mois sont respectivement de 1,7% et de 3,3%. L'évolution mensuelle du niveau général des prix provient de la hausse des prix des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,3%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et Stupéfiants » (1,4%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,4%), « Santé » (0,9%), « Communication » (0,1%) et « Restaurant et Hôtel » (0,2%). Au regard de la nomenclature secondaire, les prix des produits ont grimpé selon la volatilité pour les produits frais de 1,2% et pour les produits de l'énergie de 1,1%. Le niveau des prix des hors produits frais et énergie est retombé de 0,1% en mars 2021. Pour ce qui est de la provenance des produits, les prix des produits locaux et importés ont augmenté respectivement de 0,1% et 0,2%. Selon le secteur de production, les prix ont grimpé pour les produits des secteurs primaires (1,6%) et tertiaire (0,1%). En outre, selon la durabilité, les prix ont évolué pour les biens non durables de 0,5% et de 0,1% pour les services. Quant au niveau des prix des biens semi-durables et durables,

ils ont baissé respectivement de 0,5% et de 0,7%. **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,6% en mars 2021.**

En Guinée-Bissau : pour le mois de mars 2021, le niveau général des prix à la consommation est monté légèrement de 0,2% pour s'établir à 106,7. Comparé à décembre 2020 et mars 2020, les prix ont respectivement diminué de 0,2% et augmenté de 0,7%. La progression mensuelle de l'indice fait suite au renchérissement des produits des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,1%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiant » (1,5%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,2%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,1%) et « Santé » (0,2%). En mars 2021, selon la volatilité, la tendance générale a été imprimée par la hausse des prix des produits frais de 0,4%, des produits de l'énergie de 0,4% et une baisse de prix des hors produits frais et énergie de 0,1%. Selon la provenance, l'augmentation du niveau global des prix découle du renchérissement des produits locaux de 0,2% et des produits importés de 0,1%. Au regard du secteur de production, l'évolution à la hausse des prix a été observée pour le primaire (0,6%) et le secondaire de (0,1%). En fonction de la durabilité, ce sont les biens non durables (0,2%) et semi-durables (0,1%) qui ont vu monter le niveau de leur prix entre février et mars 2021. **L'inflation en moyenne annuelle de mars 2021 est de 1,8%.**

Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2021 a connu une hausse de 0,2% par rapport au mois précédent et se place à 102,1. Par rapport au mois de décembre 2020, les prix ont augmenté de 1,5%. En un an (mars 2021 par rapport à mars 2020), les prix ont connu une progression de 3,5%. En mars 2021, la montée du niveau général des prix au Mali est essentiellement liée à la hausse du niveau des prix des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,1%), « Article d'habillement et chaussure » (1,0%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (1,1%), « Santé » (3,5%), « Loisirs et cultures » (2,3%) et « bien et services divers » (1,5%). Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, il ressort que l'évolution à la hausse du niveau général des prix, est le résultat de la montée des prix des produits frais (0,2%), des produits de l'énergie (5,1%) et des hors produits frais et énergie (0,5%). Selon la provenance des biens et services, seul le niveau des prix des produits importés (1,7%) ont augmenté. S'agissant des prix des produits des secteurs de production, ils ont augmenté respectivement de 1,0% et 0,4% pour le secondaire et le tertiaire. Au même moment, les prix des biens non durables, durables, et des services ont augmenté respectivement de 0,6%, 6,5% et 0,4% contre une baisse de 1,3% pour les biens durables. **L'inflation en moyenne annuelle se situe à 1,1% en mars 2021.**

Au Niger : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en mars 2021 est de 106,2 en mars 2021. Il a ainsi diminué de 0,4%. Sur les trois derniers mois (mars 2021 par rapport à décembre 2020), le niveau des prix a progressé de 1,8%. En outre, en glissement annuel les prix ont évolué de 3,9%. La baisse du niveau général des prix en mars 2021, par rapport au mois de février 2021, est le résultat d'une réduction des prix des produits composant les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,8%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,5%), et « Santé » (-0,4). De l'analyse selon la nomenclature secondaire, il ressort que l'évolution à la baisse du niveau général des prix résulte de la chute des prix des produits frais (-1,3%) et des produits de l'énergie (-2,6%). Quant aux hors produits frais et énergie, le niveau de leur prix a légèrement augmenté de 0,1%. Selon la provenance des biens et services, la baisse a été observée à tous les niveaux : -1,4% pour les produits locaux et -0,6% pour les produits importés. S'agissant des prix des produits des secteurs de production, ils ont

respectivement baissé de 1,4% pour le primaire et augmenté de 0,2% pour le secondaire. Au même moment, les prix des biens non durables et des durables sont tombés de 0,5%, et de 0,2% contre une stabilité des prix des semi-durables et des services. **En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 3,8% en mars 2021.**

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2021 s'est établi à 106,9. Il a chuté en variation mensuelle de 0,5%. Comparé à son niveau de décembre 2020, l'indice a baissé de 1,3%. En outre, il est en progression de 1,2% par rapport à son niveau de mars 2020. La baisse mensuelle émane principalement de la régression du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,2%) et des « Articles d'habillement et chaussures » (-0,2%). Toutefois, des renchérissements ont été observés sur la même période pour les produits des fonctions telles que « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,6%), « Transport » (0,7%), « Communication » (1,6%), « Santé » (0,2%) et « Biens et services divers » (0,2%). Pour le mois de mars 2021, au regard de la volatilité, les prix sont tombés de 2,3% pour les produits frais. Les produits les moins volatils du panier tout comme les produits de l'énergie se sont renchérissés de 0,3% et 0,8% respectivement. Aussi, selon la provenance des produits, la baisse du niveau global des prix observée provient de la chute des prix des produits locaux de 0,6%. Selon le secteur de production, la régression de niveau de prix a été notée pour les produits du primaire (-1,1%) uniquement. Au regard de la durabilité des biens, les prix ont chuté pour seulement les biens non durables (-0,8%). **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 2,3% en mars 2021.**

Au Togo : En mars 2021, le niveau général des prix à la consommation se situe à 106,8 soit une baisse de 0,7% par rapport au mois précédent. Comparé à son niveau de décembre 2020 puis de mars 2020, l'indice a respectivement régressé de 0,5% et augmenté de 0,8%. La réduction mensuelle du niveau général des prix fait suite à la baisse des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,7%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-1,0%), « Santé » (-0,8%), et « Restaurants et Hôtels » (-0,2%). En mars 2021, au regard de la volatilité, les prix sont tombés de 2,3% pour les produits frais. Les produits frais, les produits de l'énergie ainsi que les produits les moins volatils du panier ont connu des baisses respectives de 1,5%, 1,9% et 0,1%. Suivant la provenance des biens et services, les prix sont en baisse pour les produits locaux de 0,5% et de 0,4% pour les produits importés. Par rapport au secteur de production, on note une diminution des prix des produits du primaire et secondaire respectivement de 2% et 0,7% contre une hausse des prix du tertiaire de 0,4%. Pour ce qui est de la durabilité, la baisse de prix s'est affichée seulement pour le niveau de prix des biens non durables (-1,1%). **Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 2,0% en mars 2021.**

IV. EVOLUTION ANNUELLE

En mars 2021, le niveau général des prix a augmenté de 2,5% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de mars 2020. A l'exception du Bénin (-0,5%) où les prix sont en baisse, pour la même période, dans tous les autres pays de l'Union, le niveau global des prix a augmenté. Ainsi, les différentes variations enregistrées sont : 3,9% au Niger, 3,5% au Mali, 3,3% en Côte d'Ivoire, 2,5% au Burkina Faso, 1,2% au Sénégal, 0,8% au Togo et 0,7% en Guinée-Bissau. (Cf. **Graphique 1**). On note également sur cette même période que les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont fait un bond de 4,1%. (Cf. **Graphique 2**).

En outre, le mois de mars 2021 a enregistré un niveau d'inflation en moyenne annuelle de 2,4% au niveau régional. Dans les différents Etats de l'Union, la situation est nuancée. Ainsi, on observe que cette inflation a dépassé les 3% au Niger (3,8%), elle s'est atténuée au Bénin (2,3%) et au Sénégal (2,3%), elle a évolué en Côte d'Ivoire (2,6%), au Burkina Faso (2,5%) et au Mali (1,1%), et demeuré stable au Togo (2,0%) et en Guinée-Bissau (1,8%). (Cf. **Tableau 4**).

L'inflation régionale en mars 2021 est tirée essentiellement par l'évolution des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,2%), « Restaurants et Hôtels » (2,1%), « Enseignement » (1,8%), « Santé » (1,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (1,1%), « Meubles, article de ménages et entretien courant du ménage » (1,1%), « Biens et services divers » (1,0%), « Transport » (0,8%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (0,8%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,7%). (Cf. **tableau 5**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée par les produits frais qui ont progressé en moyenne annuelle à 5,8% et par les hors produits frais et énergie à 1,6%. Selon le secteur de production des biens et services, la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 5,6% pour le primaire, 1,1% pour le secondaire et 1,6% pour le tertiaire. Selon la durabilité des biens, ce sont les biens non durables qui tirent davantage à la hausse le niveau de l'inflation avec une évolution de 3,2%. (Cf. **tableau 6**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mars-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	103,7	102,6	102,3	102,3	103,2	0,8	0,5	-0,5
BURKINA FASO	1258	102,0	104,2	104,3	103,9	104,5	0,6	0,4	2,5
COTE D'IVOIRE	3131	105,8	107,5	107,7	109,1	109,3	0,2	1,7	3,3
GUINEE- BISSAU	141	106,0	107,0	106,6	106,5	106,7	0,2	-0,2	0,7
MALI	1428	98,6	100,6	100,9	101,9	102,1	0,2	1,5	3,5
NIGER	1111	102,2	104,3	105,4	106,6	106,2	-0,4	1,8	3,9
SENEGAL	1491	105,7	108,4	106,9	107,4	106,9	-0,5	-1,3	1,2
TOGO	681	105,9	107,2	107,4	107,5	106,8	-0,7	-0,5	0,8
UEMOA	10000	103,7	105,5	105,5	106,2	106,3	0,1	0,8	2,5

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mars-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	104,5	107,8	107,4	108,8	108,7	0,0	0,9	4,1
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	110,9	111,9	113,3	111,8	112,1	0,3	0,2	1,1
Articles d'habillement et chaussures	703	104,6	106,1	105,9	106,0	105,8	-0,2	-0,2	1,2
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	105,6	104,6	104,9	105,7	105,9	0,1	1,2	0,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	103,9	104,9	105,1	105,5	105,4	-0,1	0,4	1,4
Santé	423	103,1	104,3	105,6	105,2	106,1	0,8	1,7	2,9
Transports	892	100,6	100,7	100,6	100,5	101,1	0,6	0,4	0,5
Communication	487	93,8	95,3	95,9	95,9	96,0	0,1	0,8	2,4
Loisirs et culture	254	102,2	102,5	102,4	105,0	105,2	0,2	2,7	2,9
Enseignement	231	105,5	107,5	107,6	107,6	107,6	0,1	0,1	2,0
Restaurants et Hôtels	639	105,8	107,3	107,6	107,9	107,9	0,0	0,6	2,0
Biens et services divers	444	104,4	105,8	106,0	106,6	106,2	-0,4	0,3	1,7
UEMOA	10000	103,7	105,5	105,5	106,2	106,3	0,1	0,8	2,5
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	103,3	104,0	104,2	104,5	104,7	0,1	0,7	1,4

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mars 2021) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	3,7	1,8	1,2	0,4	0,2	-1,3	-2,3	-1,5	0,2
Indice Energie	-0,1	1,2	1,1	0,4	5,1	-2,6	0,8	-1,9	1,0
Taux d'inflation sous-jacente	0,1	0,0	-0,1	-0,1	0,5	0,1	0,3	-0,1	0,1
local	1,4	0,8	0,1	0,2	-0,6	-1,4	-0,6	-0,5	-
Importé	0,1	0,0	0,2	0,1	1,7	-0,6	0,2	-0,4	-
Primaire	4,3	1,3	1,6	0,6	-0,8	-1,4	-1,1	-2,0	0,2
secondaire	0,1	0,2	-0,6	0,1	1,0	0,2	0,1	-0,7	0,0
Tertiaire (services)	0,1	0,0	0,1	0,0	0,4	0,0	0,4	0,4	0,2
Non durable	2,0	0,8	0,5	0,2	0,6	-0,5	-0,8	-1,1	0,2
Semi Durable	-0,2	0,0	-0,5	0,1	-1,3	0,0	0,0	0,1	-0,4
Durable	-0,2	0,0	-0,7	0,0	6,5	-0,2	0,2	0,2	0,6

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21
BENIN	760	2,9	3,0	3,0	2,9	2,5	2,3
BURKINA FASO	1258	0,8	1,5	1,9	2,2	2,3	2,5
COTE D'IVOIRE	3131	2,3	2,4	2,4	2,4	2,5	2,6
GUINNEE-BISSAU	141	1,2	1,4	1,5	1,7	1,8	1,8
MALI	1428	-0,4	0,1	0,5	0,6	0,7	1,1
NIGER	1111	2,0	2,4	2,9	3,2	3,6	3,8
SENEGAL	1491	2,3	2,4	2,5	2,4	2,4	2,3
TOGO	681	1,4	1,5	1,8	1,9	2,0	2,0
UNION	10000	1,7	1,9	2,1	2,2	2,3	2,4
Ecart type		1,1	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	2,6	3,1	3,6	3,8	4,0	4,2
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	0,4	0,8	0,6	0,6	0,7	0,8
Articles d'habillement et chaussures	703	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,8	1,7	1,5	1,2	0,9	0,7
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	0,7	0,7	0,9	0,9	1,0	1,1
Santé	423	-0,2	0,1	0,3	0,7	0,9	1,2
Transport	892	1,3	1,2	1,2	1,1	0,9	0,8
Communication	487	-1,5	-1,4	-1,1	-0,9	-0,6	-0,3
Loisir et culture	254	-0,8	-0,8	-0,6	-0,4	0,0	0,3
Enseignement	231	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8
Restaurant et hôtel	639	1,5	1,7	1,9	2,0	2,0	2,1
Biens et services divers	444	0,6	0,6	0,7	0,7	0,9	1,0
Total	10000	1,7	1,9	2,1	2,2	2,3	2,4

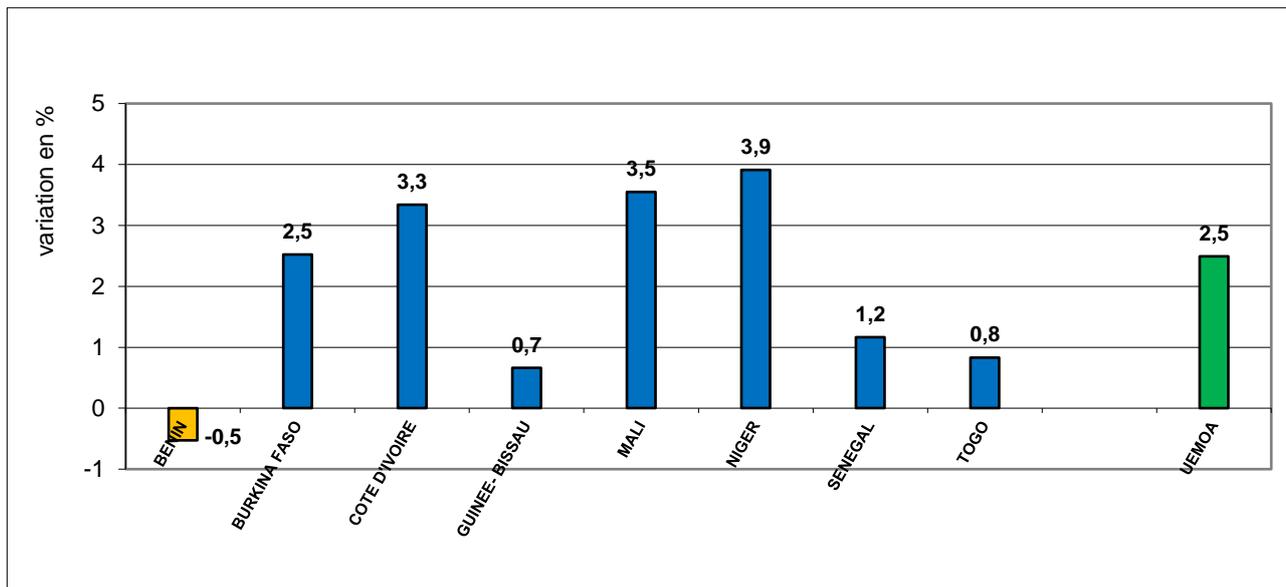
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21
Indice produit frais	2425,2	3,9	4,7	5,3	5,6	5,7	5,8
Indice Energie	721,4	0,7	0,3	-0,4	-1,0	-1,8	-2,3
Taux d'inflation sous-jacente	6853,4	1,0	1,2	1,3	1,4	1,4	1,6
Primaire	2893,6	4,1	4,7	5,2	5,4	5,5	5,6
secondaire	4170,8	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1
Tertiaire (services)	2935,6	1,5	1,5	1,6	1,5	1,6	1,6
Non durable	5596,8	2,0	2,5	2,8	3,0	3,1	3,2
Semi Durable	1250,5	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Durable	464,8	-0,6	-0,5	-0,4	-0,2	-0,2	0,0

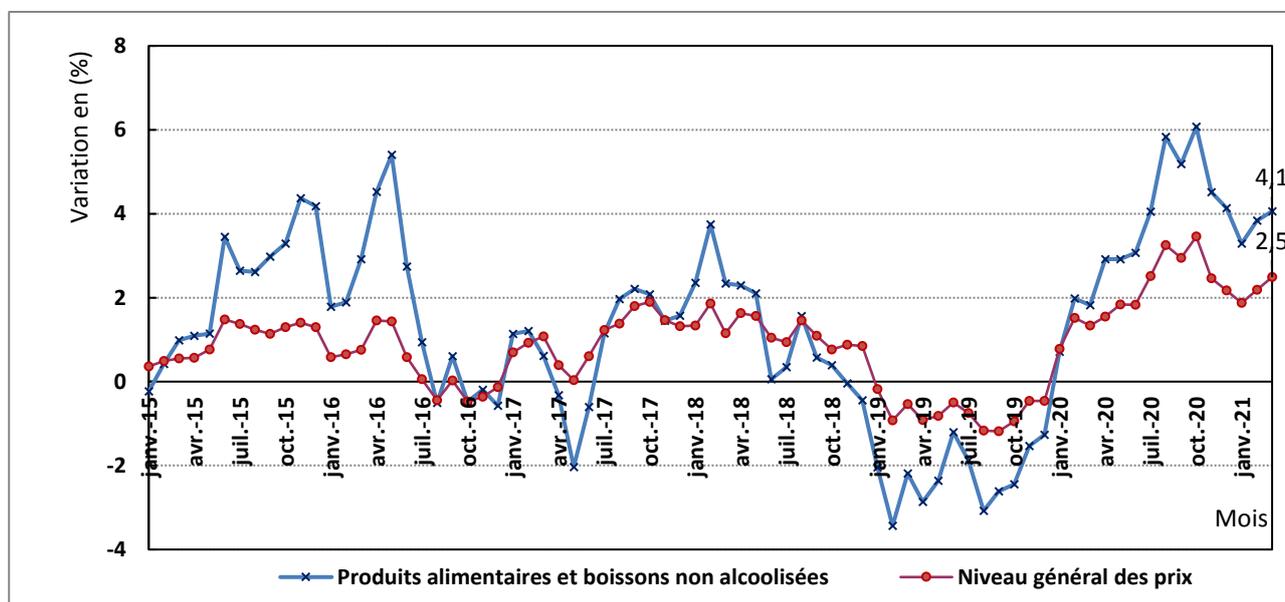
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (mars 2021 par rapport à mars 2020).



Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.



Source : INS/Commission de l'UEMOA.